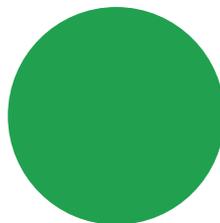




Communauté d'intérêt pour la
qualité de la protection de l'enfant

Rapport annuel 2018



Editorial	4
«La troisième année – toujours plus loin»	6
Premier dialogue qualité national à Berne les 8 et 9 novembre 2018	6
Ateliers qualité	7
Assemblée générale 2018	9
Bureau de coordination de la CIQUE	9
Activités de la CIQUE planifiées en 2019 et 2020	10
Finances	12
Organisation	14
Dons et remerciements	17

Editorial

Chers membres, chères donatrices, chers donateurs, chers intéressés,

L'année 2018 a été riche. Nous avons pu nous affirmer davantage en tant qu'association et avons continué à élaborer nos offres. Nous sommes également parvenus à fédérer de nouveaux membres qui ont rejoint la CIQUE et avons organisé avec succès notre premier dialogue qualité national.

Préparer, coordonner et mener le dialogue qualité a été un moment particulièrement important pour nous. Nous ne savions pas quel accueil recevrait notre idée de non-conférence sur les développements et les perspectives en matière de protection de l'enfant. Nous avons donc été d'autant plus surpris que 140 spécialistes répondent à notre invitation à Berne et se laissent embarquer dans cette expérience. Nous en sommes très heureux. Ce dialogue qualité nous a conforté dans l'idée que nos travaux sont importants et qu'ils sont estimés par les spécialistes. Nous avons donc décidé de mettre en place un nouveau dialogue qualité en 2020 et de continuer à travailler sur la forme que prend cette manifestation.

Nous nous efforçons continuellement de professionnaliser notre association et de structurer nos finances et notre organisation sur des bases solides et fiables. Cette mission mobilise beaucoup de ressources et d'énergie.

Nous sommes toujours à l'affût de nouveaux membres et de dons généreux. Ce serait d'ailleurs formidable si vous parliez de nos travaux et vantiez les mérites d'une adhésion à la CIQUE dans votre environnement professionnel.

Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer à nouveau et sommes reconnaissants que vous vous engagiez à nos côtés pour améliorer la protection des enfants et adolescents dont le bien-être est menacé.

Meilleures salutations



Kay Biesel
président CIQUE

«La troisième année – toujours plus loin»

La CIQUE a été fondée il y a près de trois ans. La première année, nous nous sommes concentrés sur l'élaboration de la stratégie et des objectifs de l'association, sur le financement, sur la planification des activités opérationnelles et sur la communication. Nous avons poursuivi ces travaux en 2017 et en 2018. Nous avons accordé une attention particulière à la communication ainsi qu'au financement et au développement d'offres innovantes. Vous trouverez ci-après une vue d'ensemble des activités de la CIQUE jusqu'à présent.

Premier dialogue qualité national à Berne les 8 et 9 novembre 2018

C'est sur le Gurten, sur les hauteurs de Berne, qu'a eu lieu le premier dialogue qualité national placé sous le titre «La protection de l'enfant entre exigences et réalité: développements et perspectives». Le dialogue qualité a pris une forme inédite en Suisse qui s'inspire de la méthode du BarCamp (appelée aussi non-conférence ou unconférence). Les 140 spécialistes présents ont profité de l'occasion pour présenter des thèmes qu'ils jugeaient pertinents pour l'amélioration de la qualité de la protection de l'enfant et pour en discuter sous différentes formes. Les diverses dimensions de la protection de l'enfant volontaire, civile, publique et pénale ont été abordées et illustrées par la science et la pratique. L'objectif de la réunion était de sonder les exigences actuellement satisfaisantes en matière de protection de l'enfant, la façon dont elle est vécue dans la pratique et quelles sont les améliorations à apporter.

Découvrez l'ensemble de nos impressions sur ce premier dialogue qualité national sur notre site Internet à l'adresse www.qualitaet-kindesschutz.ch/fr.

Ateliers qualité

Six ateliers qualité ont pu être réalisés en Suisse alémanique en 2018. Ces ateliers sont des manifestations thématiques gratuites, organisées en soirée, en petit comité, axées sur la pratique, et qui se distinguent volontairement des exposés ou des présentations classiques. De brèves interventions orales d'expertes et d'experts invités amènent le sujet sur lequel l'ensemble des personnes présentes vont réfléchir et travailler. Ce format vise des discussions et des échanges au-delà des institutions et des professions. En 2018, les ateliers qualité ont été consacrés à deux thématiques:

Droit pénal des mineurs et protection civile de l'enfant: Faut-il les deux pour que la protection de l'enfant soit de qualité?

Le thème «Droit pénal des mineurs et protection civile de l'enfant: Faut-il les deux pour que la protection de l'enfant soit de qualité?» a été abordé le 30 mai 2018 à Rheinfelden, le 4 juillet à Berne et le 5 septembre à Zurich. Les points de recoupement entre ces deux domaines juridiques ont été au cœur des ateliers pour déterminer s'ils servent ou desservent la qualité de la protection de l'enfant. La question centrale a été celle de la collaboration entre les autorités de ces deux domaines.

Protection de l'enfant et des familles exposées à la problématique d'une dépendance

Il est unanimement reconnu que les enfants élevés dans une famille exposée à une problématique de dépendance sont très impactés et que leur développement est mis en danger. Les ateliers qualité offrent l'occasion de débattre des formes de danger auxquelles sont exposés les enfants et les adolescents ainsi que des façons de les soutenir. Des ateliers qualité ont été organisés à Zurich le 20 novembre, à Bâle le 21 novembre et à Berne le 5 décembre, en collaboration avec aebi-hus, la Fondation suisse des dépendances.

Consultez notre site Internet à l'adresse www.qualitaet-kindesschutz.ch/fr pour lire les rapports consacrés aux différents ateliers qualité.

Nous adressons tous nos remerciements à nos partenaires de coopération de ces six ateliers qualité, à savoir l'APEA de Bâle-Ville, le Tribunal de la famille de Rheinfelden, l'APEA de Berne, l'Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich et l'association Espoir. Ils ont gratuitement mis à disposition des locaux pour les manifestations et sponsorisé la restauration et/ou les apéritifs.

Les membres de la CIQUE et les autres personnes intéressées sont invitées à proposer des thèmes d'ateliers qualité.

Assemblée générale 2018

L'assemblée générale de la CIQUE s'est tenue le 11 juin 2018 au Stadtpark d'Olten. Le rapport annuel 2017 ainsi que le rapport financier et le rapport de révision 2017 ont fait l'objet de discussions et ont été approuvés dans une atmosphère agréable. Les départs de Daniel Rosch et d'Urs Kaegi du comité directeur ont été salués, de même que leurs bons et loyaux services. Lucia Schmid a été nouvellement élue. Quant à Kay Biesel (président), Helga Berchtold (vice-présidente), Clarissa Schär, Andrea Hauri et Patrick Fassbind, ils ont tous été réélus à l'unanimité. L'apéritif qui a suivi a donné lieu à des échanges animés entre les membres présents.

Bureau de coordination de la CIQUE

Depuis fin 2018, la CIQUE a bénéficié de l'arrivée de Christina Weber Khan pour la coordination de l'association. À partir de janvier 2019, la CIQUE profitera de son énergique soutien dans cette mission. Outre son expertise dans le domaine des droits et de la protection de l'enfant, Christina Weber Khan nous fera profiter de plusieurs années d'expérience dans la mise en place de secrétariats et de centres de coordination. Le comité se réjouit d'avoir acquis une spécialiste aussi compétente qu'engagée en matière de protection de l'enfant en la personne de Christina Weber Khan, et lui souhaite de bons débuts.

Le comité continue à assumer des missions stratégiques et opérationnelles.

Activités de la CIQUE planifiées en 2019/2020

La CIQUE prévoit de continuer à étendre ses activités au-delà de ce qu'elle fait déjà:

- Groupe qualité «Bonnes pratiques et normes qualité en matière de protection de l'enfant»
- Voyage qualité
- Ateliers qualité
- Deuxième Dialogue qualité national 2020

Groupe qualité «Bonnes pratiques et normes qualité en matière de protection de l'enfant»

La nouveauté en 2019 consistera en la création d'un groupe qualité. Il doit offrir la possibilité aux participants du premier dialogue qualité national de réfléchir aux approches menant à une bonne protection de l'enfant. Il doit permettre de s'attaquer aux normes de qualité, qui font l'objet de débats internationaux, applicables à la protection de l'enfant, mais aussi de faire avancer le développement de normes de qualité pour la protection de l'enfant dans ses dimensions volontaire, publique, civile et pénale en Suisse. Il doit également faire des propositions pour le développement interdisciplinaire d'éventuelles normes de qualité et élaborer une feuille de route pour qu'elles trouvent un écho favorable dans la pratique.

[Vous trouverez des informations supplémentaires sur notre site Internet.](#)

Voyages qualité: En 2019, la communauté d'intérêt prévoit un court voyage consacré à un lieu et à un projet pratique innovant à l'étranger. Cette offre est réservée aux membres de l'association.

Le premier voyage qualité nous conduira à Berlin. Vous trouverez des informations supplémentaires sur notre site Internet.

Ateliers qualité: En 2019, les ateliers qualité seront à nouveau proposés sous ce format et les thèmes d'actualité en matière de protection de l'enfant seront soumis à une réflexion commune et vulgarisés. L'offre continuera si possible à être proposée gratuitement aux membres dans des locaux de partenaires pratiques coopérant avec la CIQUE.

Vous trouverez des informations concrètes sur les thèmes, dates et lieux de réalisation des ateliers qualité en 2019, en continu, sur notre site Internet.

Deuxième Dialogue qualité national 2020: Le deuxième dialogue qualité national aura lieu les 26 et 27 novembre 2020 sur le Gurten.

Vous trouverez des informations supplémentaires en temps utiles sur notre site Internet.

Finances

Bilan au 31.12.2018

Tous les chiffres en CHF

Actifs

Actifs circulants

PC 61-766272-6	5'537.14
Total actifs circulant	50'161.14
Total actifs	50'161.14

Passifs

Capital étranger à court terme

Moyens de tiers non encore utilisés	-49'361.14
Moyens de tiers non encore utilisés	-50'161.14
Total passifs	-50'161.14

Compte de résultat 2018

Tous les chiffres en CHF

Produits

Cotisations des membres	7'650.00
Financements publics	20'000.00
Dons de fondations	27'792.40
Provisions/dissolutions de fonds de tiers	5'967.16
Dons recettes étude	598.85
Manifestations/réunions	60'085.00
Total produits	122'093.41

Charges

Honoraires manifestations/réunions	-30'968.43
Technique/infrastructures manifestations/réunions	-52'950.58
Publicité/impressions manifestations	-19'604.03
Autres coûts manifestations	-488.80
Honoraires secrétariat/coordination CIQUE	-6'965.22
Matériel de bureau/littérature spécialisée/abonnements	-59.65
Frais de conseil	-1'260.22
Développement organisationnel/réunions à huis clos	-1'846.80
Autres charges association (assemblée générale, etc.)	-1'336.00
Relations publiques	-926.05
Site Internet	-5'626.35
Frais bancaires et informatiques	-61.50
Total charges	0.00

Organisation

Association

La Communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant est une association d'intérêt public au sens des art. 60 ss. CC. Cette association poursuit exclusivement des objectifs d'utilité publique. Elle est politiquement et confessionnellement neutre.

Assemblée générale

L'assemblée générale est convoquée annuellement par le comité. L'assemblée générale a notamment les compétences suivantes: approbation du rapport annuel, des comptes annuels et du bilan ainsi que du rapport de révision, décharge au comité, élection du/de la président/e, des membres du comité et de l'organe de révision, fixation des cotisations des membres, modifications des statuts et dissolution de l'association.

Organe de révision

La révision a été effectuée par Urs Kaegi et Stefan Schnurr.

Comité

Le comité a les compétences suivantes: admission et exclusion de membres, mise en oeuvre d'un secrétariat, règlement des droits de signature, élaboration du budget et acquisition de moyens financiers, fixation des objectifs annuels, organisation de manifestations de tout type dans le sens des buts de l'association, création de groupes de travail, gestion des moyens financiers de l'association et convocation de l'assemblée générale. Les personnes suivantes, disposant d'expérience dans la protection de l'enfant et venant de la pratique, des autorités et de hautes écoles sont membres du comité:



Kay Biesel

Président de la CIQUE, Prof. Dr., chargé de cours à la Haute école de travail social FHNW



Patrick Fassbind

Dr. iur. (docteur en droit), avocat, MPA, responsable et président de la Chambre arbitrale des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du Canton de Bâle-Ville



Clarissa Schär

M.A., collaboratrice scientifique à l'Institut des sciences de l'éducation, Université de Zurich



Helga Berchtold

Vice-présidente de la CIQUE, responsable du domaine Protection des enfants et des adultes, région sociale Dorneck du Canton de Soleure



Andrea Hauri

Prof., chargée de cours à la Haute école spécialisée bernoise – Travail social



Lucia Schmid

directrice générale Espoir, Zurich

En 2018, le comité a fourni 340 heures de travail bénévole.

Coordination

Christina Weber-Khan
St. Johannis-Vorstadt 17
4056 Bâle
info@qualitaet-kindesschutz.ch

Dons & remerciements

Soutenez notre travail. Vos dons contribuent au développement et à l'assurance de la qualité dans la protection de l'enfant. Vos dons consolident une pratique basée sur les besoins fondamentaux et les droits des enfants!

Aidez-nous à mettre en place et à entretenir une culture attentive, tolérante aux erreurs et fiable dans la protection de l'enfant. Merci beaucoup!
Votre don de minimum CHF 100.- par an est fiscalement déductible.

Merci beaucoup!

Compte pour les dons PostFinance:

CCP 61-766272-6

IBAN: CH46 0900 0000 6176 6272 6

BIC: OPOFICHBEXXX

Communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant

Nous adressons nos chaleureux remerciements à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (aides financières selon l'ordonnance sur des mesures de protection des enfants et des jeunes et sur le renforcement des droits de l'enfant du 11 juin 2010) ainsi qu'à PSYCHE Vreny & Lukas Richterich Foundation, à la fondation MAIORES, à UNICEF Suisse, à l'Institut pour le développement et la formation systémique IEF ainsi qu'au fonds de soutien de la BCBE.

Grâce à leur soutien financier, nous sommes en mesure de contribuer efficacement à une qualité élevée de la protection de l'enfant.



Crédits

Communauté d'intérêt pour la qualité de la
protection de l'enfant CIQUE

St. Johannis-Vorstadt 17

4056 Bâle

info@qualitaet-kindesschutz.ch

www.qualitaet-kindesschutz.ch/fr

Rédaction: Helga Berchtold et Clarissa Schär

Conception: Riomedica Communication, Bâle

Mai 2019



Communauté d'intérêt pour la qualité de la
protection de l'enfant CIQUE
St. Johans-Vorstadt 17
4056 Bâle

info@qualitaet-kindesschutz.ch
www.qualitaet-kindesschutz.ch/fr